

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## ÉCOCENTRES DE LA HAUTE-YAMASKA : VERS UN RETOUR AUX OPÉRATIONS HABITUELLES

**Granby, 8 mai 2020** – La Corporation de gestion des matières résiduelles de la Haute-Yamaska (COGEMRHY) et la MRC de La Haute-Yamaska se dirigent vers un retour à la normale aux écocentres à Granby et Waterloo. À partir de la semaine du 11 mai, les deux écocentres reprendront l'ensemble de leurs opérations régulières, à l'exception de l'Espace du réemploi qui demeure fermé pour une durée indéterminée.

Les citoyens pourront de nouveau apporter aux écocentres l'ensemble des matières résiduelles qui figurent sur la liste des matières acceptées. Toutefois, les mesures de distanciation sociale continueront d'être appliquées sur les deux sites. Un nombre limité de véhicules pourront circuler en même temps aux écocentres. Les visiteurs devront donc faire preuve de patience.

« Jusqu'à présent, nous avons obtenu une belle collaboration de la part de la population. Nous la sollicitons de nouveau pour que le retour à la normale se déroule rondement. De plus, s'il est possible pour les gens de conserver leurs matières à la maison pour quelque temps, ou s'ils ont seulement quelques items à apporter, nous les invitons à reporter leur visite à l'écocentre à plus tard », rappelle M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC. En effet, la COGEMRHY et la MRC demandent à la population de laisser la priorité aux personnes qui doivent se départir de matières en raison de travaux de rénovation ou d'un déménagement éminent. Bien que cette consigne semble avoir été respectée depuis la réouverture partielle des écocentres dans la semaine du 20 avril dernier, un fort achalandage est observé. En deux semaines, 5 110 visites ont été cumulées aux écocentres à Granby et Waterloo.

Pour les personnes qui doivent se rendre aux écocentres, il est essentiel de procéder au tri de leurs matières à la maison. « C'est la première consigne à respecter. Il faut trier ses matières avant de se déplacer. On s'assure ainsi de limiter les allées et venues inutiles sur le site et ainsi que le temps passé à l'écocentre. Si aucun tri n'est effectué, l'accès à l'écocentre pourrait être refusé par les employés », met en garde M. Marc-Antoine Bazinet, directeur de la COGEMRHY.

De plus, les visiteurs devront décharger eux-mêmes leurs matières. Ils devront apporter leurs propres pelle et balai au besoin. Un nombre de deux personnes par véhicule sera toléré afin de décharger les matières les plus lourdes. Les préposés des écocentres n'apporteront pas leur aide lors du déchargement.

Évidemment, il est demandé à toute personne présentant des symptômes grippaux ou étant susceptible d'avoir contracté ou d'avoir été en contact avec une personne ayant contracté la COVID-19 de ne pas se rendre aux écocentres. Ces personnes doivent prendre les dispositions nécessaires pour préserver leur santé et celles des autres.



Pour obtenir la liste des matières acceptées ou faire un tri adéquat des matières résiduelles, consultez le site Web [GENEJETER.COM](http://GENEJETER.COM). Il est également possible de contacter le personnel de la MRC pour toute question sur le tri à la ligne Info-collectes, au 450 378-9976, poste 2231.

| HEURES D'OUVERTURE  |  |
|---|--|
| <p><b>Écocentre à Granby</b><br/>1080, rue André-Liné</p> <p>Lundi au samedi<br/>8 h à 17 h</p> | <p><b>Écocentre à Waterloo</b><br/>6550, rue Foster</p> <p>Mercredi au samedi<br/>8 h à 17 h</p> |

– 30 –

Source : Marlène Pawliw  
Coordonnatrice aux communications  
MRC de La Haute-Yamaska  
mpawliw@haute-yamaska.ca  
450 378-9976, poste 2239

